

On touche pas au droit de grève !!



À LDC Bourgogne, les salariés découvrent la grève, et commencent à comprendre que face à une direction butée, sourde aux revendications des salariés, la grève est le dernier recours pour ramener la Direction à la table des négociations et obtenir satisfaction !

Lorsque les salariés font grève, vous pouvez noter que la direction essaie de faire pression pour empêcher les salariés de faire grève... Menaces... pressions... et à chaque fois il faut que la CGT intervienne soit auprès de l'employeur directement, soit par l'intermédiaire de l'Inspection du Travail, pour calmer les ardeurs des dirigeants !

A Chaque fois c'est pareil ! Et dans toutes les entreprises c'est pareil !

**Au niveau national, le Patronat et le gouvernement appliquent la même politique :
"Refus de négocier et passage en force !**

Tout comme notre Direction (locale et nationale), le Patronat des industries pétrolières refuse de négocier, malgré les profits exorbitants (*faits sur notre dos au passage*) et pleure auprès du gouvernement pour utiliser les moyens de l'État pour casser la grève et ne rien lâcher aux salariés !

La Grève est un droit ! Entraver la grève est porter une atteinte grave aux droits des travailleurs à se défendre face au Patronat !

Collègues grévistes et collègues non-grévistes, vous avez tous pu constater que sans la grève, notre employeur n'aurait rien lâché en février dernier ! **Ce droit existe et ne doit pas disparaître !!!**

Aujourd'hui, en France, des salariés sont gravement attaqués dans leur droit à se défendre ! Il est de notre devoir d'agir et de les aider à défendre leur droit légitime ! Un droit reconnu dans la Constitution française, dans le Code du Travail, et dans de nombreuses conventions collectives !

En 2010, le gouvernement avait déjà réquisitionné des grévistes... Il a été condamné pour réquisition illégale ! => 12 ans après, le gouvernement recommence ! Des actions en justice sont lancées, mais pendant ce temps-là, l'efficacité de la grève est mise à mal !

Défendre le droit de grève aujourd'hui revient à défendre notre futur droit à nous défendre !!!

La CGT vous propose de rejoindre l'appel "National & Interprofessionnel" du 18 octobre et de faire grève selon la durée que vous déciderez par équipe et atelier, et de participer à la manifestation qui partira le 18 octobre de la maison des syndicats à Chalon.

**Grève pour :
Les salaires et pour le respect du droit de grève !!!**

**Rassemblement mardi 18 octobre à 13h45 maison des syndicats à Chalon
(Place Mathias)**